

Nombre de Conseillers  
en exercice : 23  
Présents : 17  
Votants : 20

L'an deux mille vingt-cinq, le 16 décembre, le conseil municipal,  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire  
à la mairie, sous la présidence de M. Thierry VALADON.

Date de convocation du Conseil Municipal : 12 décembre 2025

PRESENTS : Mme BEAUGERIE Delphine, M. BIAD Brahim, Mme BOUCHON  
Véronique, Mme BOURGEOIS Annick, Mme BRAILLON Eliane, Mme COQUEL  
Laure, M. DOUDARD Christian, Mme HAY Salomé, M. LARROQUE Joël, Mme  
MOREAU Aurore, M. NARAIN Gino, M. SAUVAGNAC Bernard, M. VALADON  
Thierry, Mme ASTIER Martine, M. BOURDOLLE Philippe, Mme DEBAYLE  
Michèle, M. EJNER Pascal.

ABSENTS : M. JANICOT Philippe, Mme MOUMIN Manon (Pouvoir à M. JANICOT  
Philippe), M. TOURNIEROUX Vincent (Pouvoir à M. VALADON Thierry), M.  
VILLAUTREIX Joël (Pouvoir à Mme BOUCHON Véronique), Mme WISSOCQ  
Mathilde (Pouvoir à Mme BOURGEOIS Annick), M. Bernard ZBORALA.

Secrétaire de séance : Mme DEBAYLE Michèle

## 2. Convention de partenariat entre la commune de Boisseuil et la société Peel Production pour l'année 2026.

La saison culturelle couvrant l'année 2026 sera organisée en partie par la société Peel Production qui a  
pour but le développement culturel en produisant et en diffusant des spectacles (concerts, danse, humour,  
festivals, théâtre).

Cette saison culturelle sera composée de deux spectacles minimum avec la mise à disposition gratuite  
de l'espace culturel du Crouzy. Six événements supplémentaires pourront également être organisés en  
fonction des opportunités, pour un jour maximum chacun. L'espace culturel du Crouzy sera également  
mis à disposition gratuitement avec la partie technique prise en charge par la société.

Une participation financière de 20 000 € pour l'année 2026 sera versée à la société Peel Production dans  
le cadre d'un contrat.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :**

- de valider le versement d'une participation de 20 000 € à la société Peel  
Production,
- d'autoriser le Maire à signer le contrat avec la société Peel Production ainsi que  
tout document devant intervenir dans ce cadre,
- d'imputer les dépenses sur les articles prévus au budget principal de la commune  
de Boisseuil.

|         |         |          |              |
|---------|---------|----------|--------------|
| VOTE 20 | POUR 20 | CONTRE 0 | ABSTENTION 0 |
|---------|---------|----------|--------------|

Fait et délibéré en Mairie  
Les jour, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures  
Le 1<sup>er</sup> adjoint aux finances,  
Thierry VALADON

